



MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE
Tél. 03.83.26.35.25 – Fax 03.83.26.13.84 – E-mail : servicescolaire@fleville.fr

ENQUETE PARENTS / OCTOBRE 2017

Rentrée 2018, maintien des TAP ou retour à la semaine de 4 jours ?

ECOLE ELEMENTAIRE / Dépouillement par famille

**100 questionnaires (représentant 91 familles) ont été distribués (hors CM2),
80 ont été restitués (représentant 71 familles).**

**Ainsi 80% des questionnaires distribués ont été restitués,
et 78,02% des familles se sont exprimées**

Nombre de familles ayant répondu « OUI » au retour à la semaine de 4 jours	49	69,01%
<u>Remarques des familles dans le cadre du « OUI » :</u> « Merci pour nos enfants ! » « Il serait indispensable de pouvoir bénéficier d'un centre de loisirs le mercredi (comme dans la plupart des communes), d'autant plus dans le cadre d'une semaine de 4 jours » « Alternative pour un mercredi avec centre aéré. Voir avec les communes avoisinantes du type Ludres ou Heillecourt pour un éventuel rapprochement et accueil » « Aménager le temps scolaire sur les 4 jours de classe avec matinées plus longues et après-midi plus courtes » « L'argent consacré aux TAP devra être basculé sur d'autres budgets au profit des enfants (centre aéré les mercredis et vacances scolaires par exemple) avec maintien d'activités cognitives et sportives, variées à l'instar de ce qui est fait dans le cadre des TAP »		
Nombre de familles ayant répondu « NON » au retour à la semaine de 4 jours	22	30,98%
Dont familles souhaitant le maintien des TAP malgré une participation financière	21	95,45%
Dont familles souhaitant le maintien des TAP sans participation financière	1	4,54 %
<u>Remarques des familles dans le cadre du « NON » :</u> «_Activités TAP très appréciées par notre enfant (découverte de la mythologie, inscription annuelle à une activité Art du Cirque...). En cas de retour à 4 jours, étudier les besoins des parents en terme de solution de garde le mercredi matin (voir accueil de loisirs le mercredi toute la journée et les petites vacances scolaires) » « Nous serons favorables au retour de la semaine de 4 jours, à condition qu'il y ait un service de garderie ou autre le mercredi matin au sein de la commune » « Pour les rythmes de l'enfant, il est nécessaire de se lever tous les jours à la même heure, mercredi compris. De plus il est moins fatigant d'avoir une journée plus courte. Mais je sais bien que ça n'arrange pas les parents car il faut prévoir un mode de garde » « En cas de retour à la semaine de 4 jours, nous avons besoin d'une solution de garde » « Ce n'est pas parce que l'état ne finance plus que la commune ne peut pas le faire » « Nécessité de trouver un mode de garde pour le mercredi car je travaille » « Dans l'hypothèse de la suppression des TAP, pourrait-on organiser, comme dans les autres communes, une garderie collective le mercredi » « Si la semaine de 4 jours est remise en place, quel service de garderie proposez-vous pour les mercredis matins ? » « A ce jour, il n'existe aucun mode de garde alternatif permettant d'assurer le remplacement de cette demi-journée non scolarisée » « Mon fis veut continuer les TAP ! »		